

COMMUNIQUÉ DU 20/10/2022**ALLIANCE DE LA BIOLOGIE MÉDICALE (ABM)**

Faute d'avoir été entendu par le gouvernement, les laboratoires de biologie médicale suspendent leur participation au Ségur Numérique jusqu'à nouvel ordre

- **Malgré les nombreuses alertes des biologistes médicaux concernant le projet de rabet de 250 millions d'euros par an jusqu'en 2026 sur le budget de leurs actes courants contenu dans l'article 27 du PLFSS, aucune discussion équitable n'a été ouverte par le gouvernement et l'Assurance Maladie à ce jour.**
- **Aussi, pour mettre en lumière l'hypocrisie de ce projet, les biologistes médicaux ont décidé de suspendre leur participation au Ségur Numérique jusqu'à nouvel ordre. Ils réaffirment leur détermination à se mobiliser autant que nécessaire dans les prochaines semaines pour ramener le gouvernement à la raison.**

Le Ségur de la santé a initié l'investissement **de 2 milliards d'euros au profit du développement du numérique en santé**, avec comme objectifs affichés de « *rattraper le retard dans la modernisation, l'interopérabilité, la réversibilité, la convergence et la sécurité des systèmes d'information en santé* », de sorte à « *généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé* ». Des éditeurs ont été missionnés pour développer de nouveaux logiciels en travaillant avec les professionnels de santé.

Les biologistes médicaux partageant ces objectifs **ont répondu présents pour la mise en œuvre de la première vague de ce projet**, laquelle vise à déployer les outils indispensables pour l'échange et le partage sécurisés des comptes-rendus médicaux dans le cadre de Mon Espace Santé.

La réussite de ce déploiement repose sur deux variables :

- La capacité des professionnels de santé à alimenter en données médicales les dossiers médicaux des patients (les actes de biologie représentant 40 à 50 % de ces données) ;
- L'appropriation des nouveaux usages du numérique en santé par les patients, qui nécessite que les professionnels de santé et notamment les biologistes s'en saisissent pleinement.

Néanmoins, **alors que la biologie médicale est, dans le même temps, menacée par un projet de baisse du financement de ses actes du quotidien** à hauteur de 250 millions d'euros par an jusqu'en 2026, les membres de l'Alliance de la Biologie Médicale, qui fédère l'ensemble des acteurs de la profession, **ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre leur participation** au déploiement des outils nécessaires à la mise en place du Ségur Numérique. Cette décision aura pour conséquence de bloquer la validation des logiciels référencés par l'Agence du Numérique en Santé, ainsi que l'alimentation des dossiers médicaux dans « Mon Espace Santé ».

Les biologistes regrettent de devoir en venir à de telles décisions, qui vont contre leur volonté de voir aboutir l'impulsion actuelle du numérique en santé, mais sont prêts à empêcher ces avancées si les pouvoirs publics maintenaient leur projet de désorganisation de la biologie médicale.

La suspension de leur participation au projet a été annoncée aux parties prenantes lors d'une



réunion ce jour en présence de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et de la Direction du Numérique en Santé (DNS).

Alain Le Meur, porte-parole de l'Alliance de la Biologie Médicale, précise : « *L'échec du Ségur Numérique serait plus qu'un recul pour l'État, les patients et les professionnels de santé - sans parler des sommes déjà engagées qui seraient perdues. Mais nous ne pouvons continuer à agir en élèves modèles quand notre profession est mise en danger. Si le gouvernement n'entend pas nos alertes, nous serons contraints de suspendre notre participation à de nombreux chantiers innovants comme celui-ci, de fermer des sites en proximité et de réduire nos investissements. Nous sommes prêts à imposer un rapport de force dans les jours qui viennent pour ramener les autorités à la raison* ».

Contact presse

presseabm@havas.com – 06 73 06 65 43 (Renan Quiniou)

L'Alliance de la Biologie Médicale (ABM) fédère l'ensemble des acteurs de la biologie médicale française, représentants syndicaux (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) comme réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba HealthCare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab, Unilabs). Parce qu'ils interviennent dans 70 % des diagnostics et décisions médicales, parce qu'ils sont au cœur des politiques de prévention et parce qu'ils sont en première ligne de la gestion des épidémies, les acteurs de la biologie médicale jouent un rôle pivot au service de la santé publique. Chaque jour, les biologistes médicaux agissent au service d'un demi-million de patients, au sein de 4 200 laboratoires de proximité implantés dans tous les territoires. Pionniers d'une révolution scientifique, industrielle et de santé publique, les membres de l'ABM ont pour priorité de maintenir une biologie de proximité qui allie qualité, performance et innovation, au bénéfice de tous les citoyens.